

RAPPORT D'ACTIVITE 2018
PASSERELLE POUR L'EMPLOI
ESAT HORS LES MURS
LOIRE ATLANTIQUE

I/ PERSONNES ACCOMPAGNEES

L'ESAT hors les murs accueille en entrée et sortie permanente des personnes en situation de handicap présentant une déficience intellectuelle ou un handicap psychique. Une convention de partenariat avec l'ESAT ARTA permet également d'accompagner des personnes cérébro-lésées souhaitant intégrer le monde de l'entreprise.

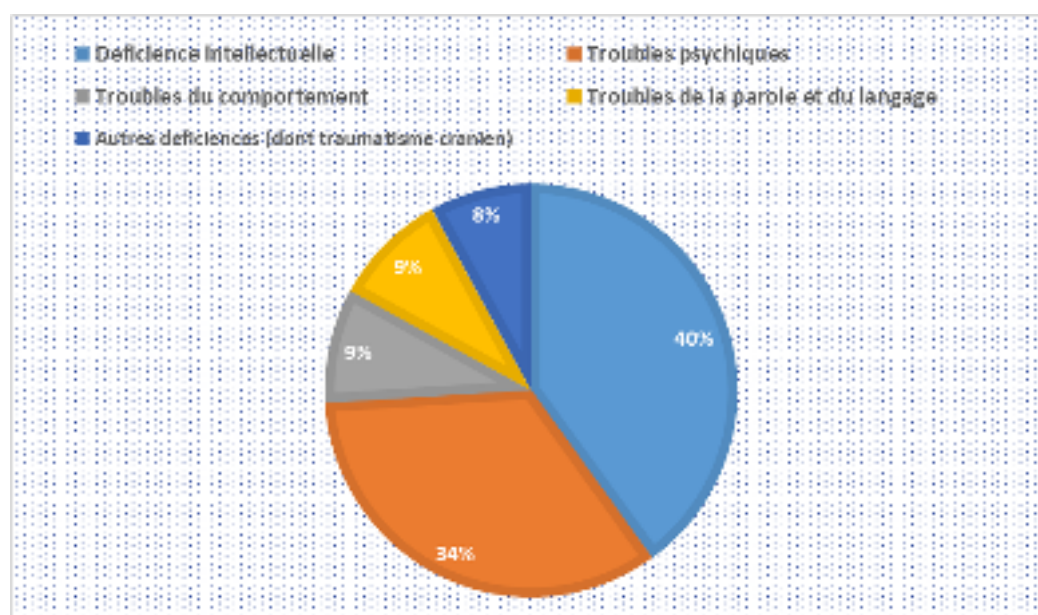
L'accompagnement tourné vers l'inclusion en milieu ordinaire de travail, assure un suivi individualisé auprès de la personne ainsi qu'un appui, des conseils auprès des entreprises tout au long du parcours.

Au cours de l'année 2018, l'ESAT hors les murs, a accompagné **64 personnes**, 34 hommes et 30 femmes correspondant à un **coefficient d'accompagnement de 1,77** par rapport au nombre de places agréées (**36 places**) et à un **taux d'activité de 136%**.

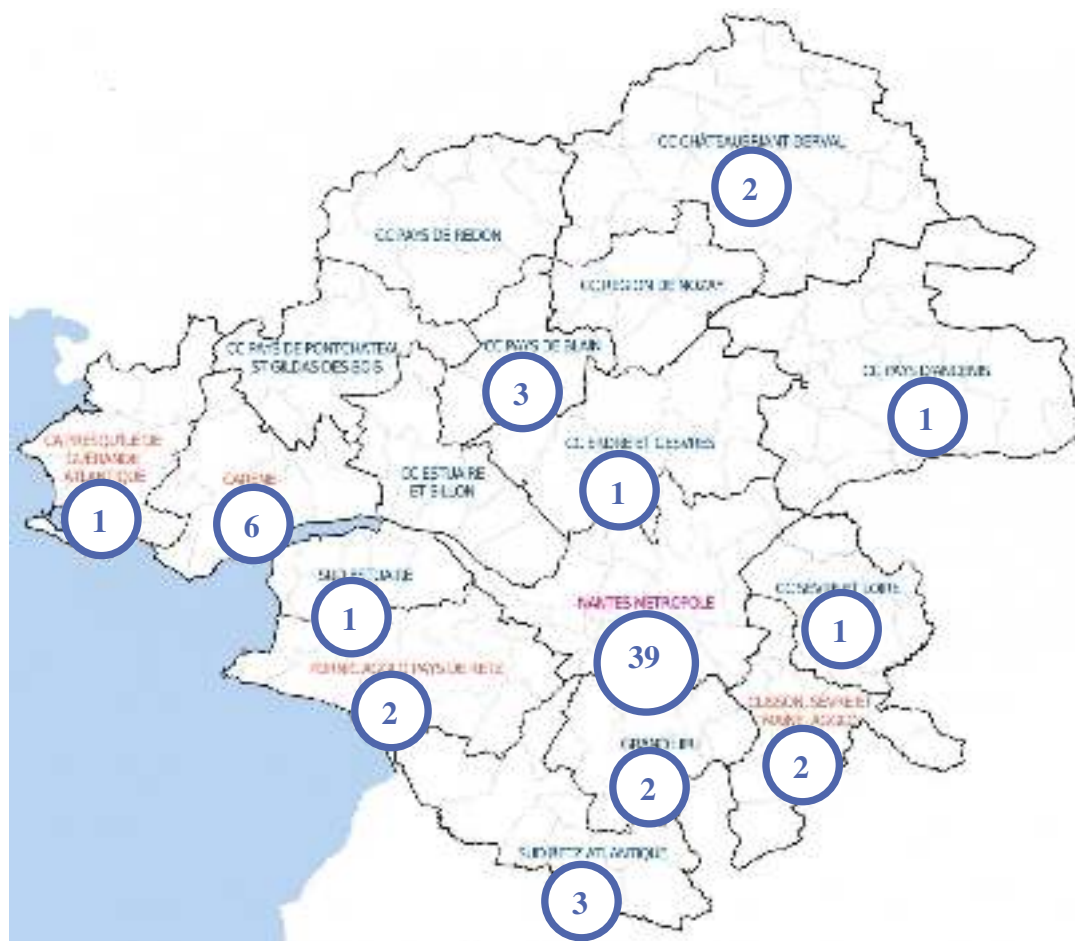
A/ Age des personnes accompagnées

Moins de 25 ans	5	8 %
25 à 35 ans	27	42 %
35 à 45 ans	21	33 %
Plus de 45 ans	11	17 %
Age Moyen		35 ans

B/ Répartition par typologie de handicap



C/ Répartition géographique des candidats



D/ Origine des candidats

45 % des personnes accompagnées sont issues **d'un établissement médico-social** (soit 29 personnes) :

- ◆ 62 % viennent d'ESAT, soit 18 travailleurs
- ◆ 24 % viennent d'IME ou d'un service d'accompagnement (SESSAD, SAVS ou APIC'S), soit 7 personnes
- ◆ 14 % bénéficient de la continuité et sécurisation du parcours au sein du service de Passerelle pour l'emploi (4 personnes).

55 % des personnes sont adressées à l'ESAT hors les murs par **les structures partenaires** (soit 35 personnes) :

- ◆ 26% viennent du secteur sanitaire notamment du **secteur de la psychiatrie** (atelier thérapeutique du Centre Hospitalier Georges Daumezon, Centre Médico Psychologique, service social de l'hôpital Saint Jacques, ...), d'un service social ou d'un mandataire judiciaire.
- ◆ 37 % sont orientées par les Services Publics de l'Emploi (Missions locales et CAP Emploi essentiellement), par un centre de formation, un chantier d'insertion, un Centre de Formation des Apprentis ou un service d'insertion professionnelle.
- ◆ 37% de ces personnes viennent seules à partir de la liste des ESAT transmise par les MDPH ou sur le conseil des représentants des sections de l'Adapei.

17 candidats sont issus d'un établissement ou service de l'Adapei 44 dont :

9 d'un ESAT

HORTICAT

1 personne en CDD sur un poste d'agent d'entretien d'espaces verts

BLAIN

2 personnes en recherche d'emploi

LES IRIS

1 personne en recherche d'emploi

LEGE

2 personnes en recherche d'emploi

LA CHOLIERE

1 personne en recherche d'emploi

CATOUEST

1 personne en recherche d'emploi

LANDAS

1 personne en recherche d'emploi

4 d'une autre unité de Passerelle pour l'emploi

SESSAD et SAVS DIAPSAH

3 personnes en CDI :

2 agents Polyvalent de Restauration – 1 agent d'entretien Espaces Verts
1 personne en formation au GRETA (CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance)

4 d'un autre établissement ou service

**IME Les Perrières –
Châteaubriant**

1 personne en recherche d'emploi

IME Ancenis

1 personne en CDI, Agent Polyvalent de Restauration

SESSAD Pôle Nantais

1 personne en recherche d'emploi

APIC'S

1 personne en recherche d'emploi

12 Candidats issus d'autres établissements ou services médico sociaux



ESAT DU VAL DE VAY
1 personne en Mise à disposition, poste d'assistant logistique



ESAT TOURNIERE SERVICES
1 personne en CDD, préparateur de commandes
SAVS
1 personne en CDI, agent polyvalent de restauration



SAVS
1 personne en Mise à disposition, poste agent administratif et comptable
1 personne en recherche d'emploi



ESAT Marie Moreau
1 personne en CDD, poste agent d'entretien
1 personne en Mise à disposition, poste agent polyvalent de restauration



ESAT
1 personne en recherche d'emploi



ESAT ARTA
1 personne en CDI, poste agent d'accueil



ESAT Sud Loire
1 personne en recherche d'emploi



ESAT Jeunesse et Avenir
1 personne en CDI, peintre en bâtiment
1 personne en contrat d'apprentissage

F/ Parcours en entreprises :

- **22 nouveaux contrats de travail ont été signés au cours de l'année 2018, concernant 13 personnes dont**

5 CDI :

Fonction occupée	Temps de travail hebdomadaire	Secteur d'activité de l'entreprise
Equipier Polyvalent	24h00	Restauration
Commis de cuisine	35h00	Traiteur
Agent d'entretien d'espaces verts	35h00	Paysagiste
Adent de propreté	20h00	Nettoyage industriel
Agent de sécurité incendie	35h00	Sécurité

17 CDD :

Nature du contrat	Fonction occupée	Temps de travail hebdomadaire	Secteur d'activité de l'entreprise
CDD	Agent Polyvalent de Restauration	35h00	Collectivité territoriale
CDD	Agent de fabrication	35h00	Industrie
CDD	Magasinier	25h00	Commerce
CDD	Agent d'entretien d'espaces verts	35h00	Paysagiste
CDD	Agent de propreté	24h00	Nettoyage industriel
Contrat de professionnalisation	Agent de propreté	24h00	Nettoyage industriel
CDD	Adjoint technique	35h00	Collectivité territoriale
CDD	Agent de fabrication	35h00	Industrie
CDD	Magasinier	25h00	Commerce
CDD	Agent de fabrication	35h00	Industrie
CDD	Assistante Ressources Humaines	9h00	Restauration collective
CDD	Agent Polyvalent de Restauration	35h00	Restauration collective
CDD	Aide de cuisine	30h00	Traiteur
CDD	Agent d'entretien d'espaces verts	35h00	Paysagiste
CDD	Agent de propreté	35h00	Collectivité territoriale
CDD	Magasinier	30h00	Agence intérimaire
Contrat d'apprentissage	Agent Polyvalent de Restauration	35h00	Restauration traditionnelle

Les contrats signés sur les cinq dernières années :

Année	Nombre de CDI signés	Nombre de CDD signés	Total CDI + CDD
2014	4	9	13
2015	8	11	19
2016	3	11	14
2017	8	10	18
2018	5	17	22
			86

La moyenne des contrats de droit commun signés s'établit à 17 contrats par an.

➤ Contrats de mise à disposition individuelle en entreprise

Afin d'accompagner les parcours, de créer les conditions de réussite de l'intégration des personnes accompagnées et faciliter leur embauche progressive en entreprise,

41 contrats de mise à disposition ont été signés au bénéfice de 18 personnes dans des secteurs d'activité divers : l'industrie, l'agro-alimentaire, l'administratif et la numérisation de documents, la restauration, l'hôtellerie, le secteur associatif, le nettoyage

Ces contrats de mise à disposition ont abouti à la signature de 4 CDI et à la signature et 1 CDD.

Plusieurs de ces contrats de mise à disposition se poursuivent sur l'année 2019. 3 d'entre eux devraient déboucher sur la signature d'un CDI au cours du 1^{er} trimestre 2019.

➤ Période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP)

Le service Passerelle pour l'emploi a signé une convention avec CAP Emploi permettant la délégation de la prescription de PMSMP.

Ces immersions en entreprise permettent aux candidats de découvrir des métiers, des secteurs d'activités, de définir ou confirmer un projet professionnel. Les PMSMP peuvent également amorcer une démarche de recrutement. Elles peuvent précéder la mise en œuvre d'un contrat de mise à disposition ou parfois même un contrat de droit commun. Une personne a cette année été recrutée en contrat de professionnalisation, immédiatement après une PMSMP.

**Au cours de l'année 2018, 23 PMSMP ont été réalisées
Au bénéfice de 17 personnes.**

➤ Sécurisation des parcours :

Dans son agrément, il est convenu que l'ESAT hors les murs maintienne son accompagnement auprès des candidats et des entreprises durant 2 années après la signature du CDI. Au cours de l'année 2018,

11 personnes ont été concernées par cette action de sécurisation du parcours suite à une convention d'appui signée entre l'employeur, la personne en situation de handicap nouvellement embauchée et l'ESAT hors les murs (personnes embauchées depuis 2016).

**Au total, pour l'année 2018,
86% des personnes accompagnées ont eu une expérience en entreprise :**

**13 personnes ont signé un contrat de travail de droit commun
26 personnes ont effectué une PMSMP ou une mise à disposition
11 personnes bénéficient d'une sécurisation de leur parcours pendant deux ans**

G/ Les demandes d'admission :

Les personnes font acte de candidature en adressant un courrier de demande d'entretien auprès du service. Elles sont invitées à se présenter à une réunion d'information collective pendant laquelle, elles sont informées de la spécificité de l'ESAT hors les murs (pas d'atelier de production mais un accompagnement vers le milieu ordinaire de travail). Cette réunion d'information est suivie d'un entretien individuel qui permet aux candidats de formuler leur demande d'accompagnement, d'exprimer leurs besoins et leur projet professionnel.

Les personnes rappellent le service pour confirmer leur projet de travailler en milieu ordinaire dans un délai de deux semaines.

Une demi-journée de tests et entretiens est organisée. Elle prévoit trois exercices différents portant sur les savoir de base, l'habileté manuelle et l'utilisation de l'outil informatique. Ces exercices permettent d'identifier des aptitudes, des potentiels et des freins dans la perspective d'un projet d'accès au milieu ordinaire de travail, en utilisant des supports variés et ne reposant pas uniquement sur la maîtrise de la lecture et l'écriture.

Par ailleurs, un échange à propos du projet professionnel des candidats et un recueil d'informations est réalisé auprès des structures gravitant auprès de la personne.

57 personnes ont adressé à l'ESAT hors les murs une demande écrite. **53 d'entre elles** se sont présentées à une information collective et ont été reçues en entretien dont :

→ 19 femmes et 34 hommes

Origine des demandes :

Le candidat a eu connaissance du service par :	Nombre de personnes
ESAT Adapei 44	9
ESAT Hors Adapei 44	9
Liste MDPH	7
SEAP (Association Psy'Activ)	6
Site internet de Passerelle pour l'emploi	4
Service jeune du GIRPEH	2
Action d'orientation professionnelle	2
SAVS Hors Adapei	2
CAP EMPLOI	1
Autres services d'aide à la recherche d'emploi	1
Candidats faisant valoir leur droit au retour	1
Coordonnatrice Loire Atlantique Apprentis en situation de handicap	1
Service de Logements accompagnés Adapei 44	1
SESSAD Hors Adapei 44	1
Siège de l'Adapei 44	1
Services du Conseil Départemental	1
Mandataire judiciaire	1
Forum emploi	1
Centre de post cure	1
Professionnel du soin	1
	53

Entrées :

15 personnes ont pu intégrer l'ESAT hors les murs au cours de l'année 2018.

L'intégration des candidats dans l'effectif du service fait suite à un entretien d'admission pendant lequel sont remis et complétés les documents de la loi 2002-2.

Sorties :

12 personnes ont quitté l'ESAT hors les murs en 2018 :

Nombre de personne	Motif
5	Arrivées au terme de l'agrément de l'ESAT hors les murs (2 ans après la signature de leur CDI). Pas de relais car situations stabilisées mais maintien d'une veille si besoin
3	Fin d'accompagnement à la demande de la personne estimant ne pas avoir besoin de soutien pour mener leurs démarches d'insertion professionnelle ou leur maintien dans l'emploi.
1	Sortie vers une formation qualifiante en Centre de Rééducation professionnelle dans l'est de la France.
1	Souhait de rester dans son ESAT d'origine après avoir expérimenté le milieu ordinaire
1	Intégration en ESAT après renoncement au projet d'insertion en milieu ordinaire de travail après essai en entreprise
1	Priorisation vers une démarche de soins.

II/ PARTICIPATION ET DROIT DES USAGERS



A/ Révision du projet de service

En 2018, le taux de chômage des personnes en situation de handicap a, à nouveau, augmenté par rapport à l'année précédente pour atteindre 19 %, soit un taux deux fois supérieur à la moyenne nationale.

L'inclusion en milieu ordinaire de travail se heurte à la méconnaissance du handicap, à l'incompréhension, voire à la crainte des entreprises. Mais elle se heurte aussi à celle des personnes handicapées qui ont une image souvent très dévalorisée d'elles-mêmes.

Trouver ou retrouver un travail, avoir le sentiment de réussir quelque chose, pouvoir bien employer ses capacités, développer ses compétences professionnelles, obtenir une qualification, sortir du « monde » du handicap, obtenir une reconnaissance sociale au-delà de la reconnaissance MDPH de travailleur handicapé, telles peuvent être les ambitions des personnes qui frappent à la porte du service **PASSERELLE POUR L'EMPLOI**.

Le service **PASSERELLE POUR L'EMPLOI** accompagne **VERS** et **DANS** l'emploi en milieu ordinaire des personnes en situation de handicap : handicap mental, psychique, personnes présentant des troubles autistiques, troubles Dys.

Il vise l'accès ou le retour à l'emploi pérenne en entreprise.

Le service Passerelle pour l'emploi s'est construit au fil du temps autour de 4 types d'agrément :

En 1999, création d'un **ESAT hors les murs**

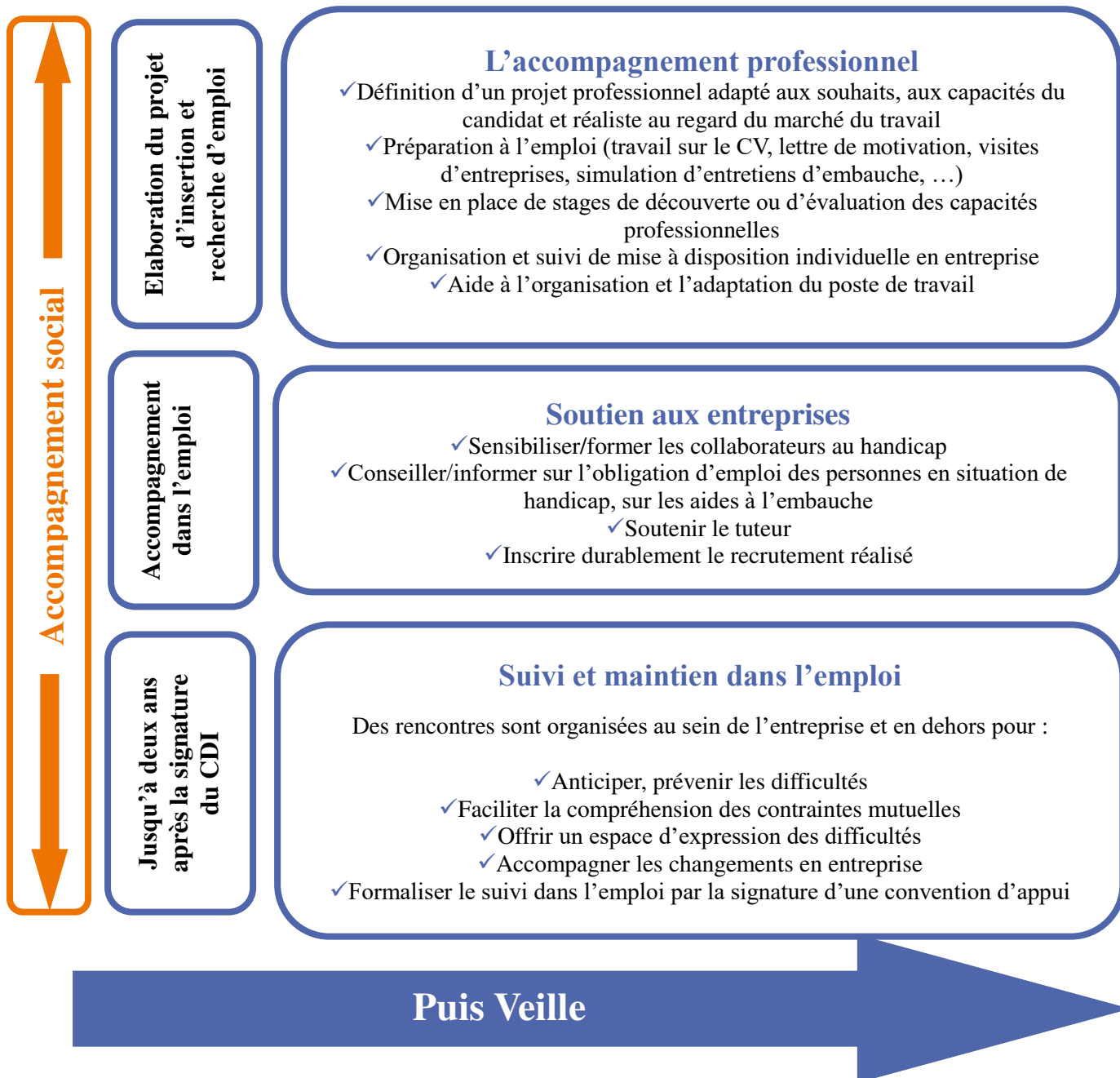
En 2008, création du **Service d'accompagnement à la Vie Sociale (SAccSoE)**

En 2009, création du SESSAD **appui à l'apprentissage (DIAPSAH)**

En 2017, création du dispositif **Emploi accompagné : Handi'coach 44**, co-porté par l'Adapei 44 et le GIRPEH des pays de la Loire

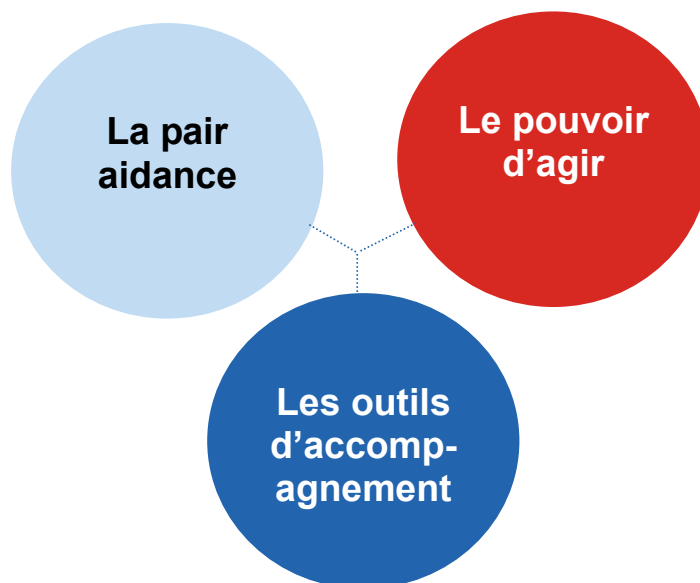
Il couvre l'ensemble du département de la Loire Atlantique
Il est intégré au Contrat d'Objectifs et de moyens (CPOM) de l'Adapei 44

L'offre de service de l'ESAT hors les murs : un parcours d'insertion sur mesure



Arrivé à son terme en 2018, ce projet de service a fait l'objet, au cours de l'année, d'une évaluation interne par l'ensemble des professionnels du service Passerelle pour l'emploi. Les travaux de mise à jour pour la période 2019-2023 ont démarré.

Au-delà de la démarche globale, trois actions transversales complémentaires font l'objet de groupes de travail autour des thématiques suivantes :



Les personnes accompagnées par le service ont été sollicitées et ont participé activement aux groupes de travail. Elles ont pu également participer avec les professionnels aux conférences sur la thématique de la pair-aideance à Rennes et Nantes.

Les travaux vont continuer tout au long de l'année 2019 avant, in fine, une présentation pour validation au Conseil d'Administration de l'Adapei 44 en fin d'année.

B/ CVS et autres instances d'expression des personnes accompagnées

Compte tenu du fonctionnement de **L'ESAT hors les murs**, milieu ouvert et périmètre d'intervention départemental, la participation sous une forme représentative est difficile à mettre en place ; les personnes accompagnées ne se côtoyant pas régulièrement. Comme le permet la loi, le service a trouvé des formes de participation et d'expression plus directes.

- Une participation collective, sous la forme de groupes d'expression :
 - Une fois par mois, l'ensemble des personnes accompagnées par le service Passerelle pour l'emploi est invité à participer à un groupe d'expression appelé « **café citoyen** ». L'objectif est de pouvoir collectivement décrypter l'actualité, mieux comprendre le fonctionnement de nos institutions ou échanger sur le monde du travail. Les personnes choisissent elle-même les sujets dont elles souhaitent débattre. L'activité est encadrée par deux professionnels du service.
- Des **réunions d'expression** dédiées à la vie du service (avant l'été, et en fin d'année, à l'occasion d'un bilan des actions proposées).

- L'accompagnement d'initiatives sous la forme de **groupes projets** pour favoriser le pouvoir d'initiative et renforcer la capacité à agir.
Par exemple, dans le cadre d'un partenariat avec une compagnie théâtrale de l'agglomération nantaise, un groupe de personnes accompagnées a préparé des pâtisseries vendues par leur soin leur d'une représentation de la compagnie. Ce projet a permis le financement de places de spectacle auquel le groupe a pu assister. Cette démarche vise en parallèle à modifier le regard porté sur le handicap, à faciliter l'accès à la culture et à valoriser les personnes dans une démarche d'inclusion.

III/ DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE

Suivi Plan d'Action Qualité

Source de l'information	Thème	Actions d'amélioration	agrément concerné	Responsable de l'action	Moyens à mettre en œuvre	Échéance	Etat d'avancement
Actions issues des préconisations de l'EE	Système de contrôle interne	Lors de la prochaine évaluation interne penser à rédiger un rapport en plus des cotations et d'y inclure une synthèse.	ESAT hors les murs	Directrice		2018	achevé
Actions issues des préconisations de l'EE	Management des ressources humaines	Utiliser la procédure associative "d'accueil du nouveau salarié" dès sa parution.	ESAT hors les murs	Association		2019	en cours
Actions issues des préconisations de l'EE	Conception, mise en œuvre et évaluation du service à rendre	Mettre en place un suivi de toutes les actions mises en place pour chaque usagers (RDV, appel téléphonique ...)	ESAT hors les murs	L'ensemble de l'équipe	données présentes dans les observations professionnelles du dossier candidat ogirys	2019	en cours
Actions issues des préconisations de l'EE	Conception, mise en œuvre et évaluation du service à rendre	Utiliser le dossier comme un outil de travail pour l'accompagnement	ESAT hors les murs	L'ensemble de l'équipe	Utilisation de logiciel Ogirys par l'ensemble de l'équipe	2014-2016	achevé
Actions issues des préconisations de l'EE	Evaluation de la satisfaction des usagers et de l'environnement	Mobiliser les usagers pour répondre aux enquêtes de satisfaction.	ESAT hors les murs	L'ensemble de l'équipe	enquête réalisée en 2016	2017	achevé
Actions issues des préconisations de l'EE	Evaluation de la satisfaction des usagers et de l'environnement	Organiser le recueil des plaintes ainsi que leur traitement	ESAT hors les murs	Directrice	Mise en place d'un cahier de suivi	2019	à lancer
Actions issues des priorisations l'EI	Respect des droits, éthique et références de bonnes pratiques	Retenir sur les informations (tel, personne urgence) à transmettre lors des actions collectives pour des candidats hors service	Passerelle pour l'Emploi		Utiliser la fiche médicale urgences issue du logiciel Ogirys	2019	en cours
Actions issues des priorisations l'EI	Accueil – admission – fin d'accompagnement	Mettre à jour le site Adapei 44 (suppression fax et agrément sessad 7)	Passerelle pour l'Emploi	siège		2019	à lancer
Actions issues des priorisations l'EI	Accueil – admission – fin d'accompagnement	Adapter l'enquête de satisfaction au service et au public accueilli	Passerelle pour l'Emploi	siège		2019	à lancer
Actions issues des priorisations l'EI	Accueil – admission – fin d'accompagnement	Utiliser le document d'autorisation de transmission de dossier pour les apprentis.	Passerelle pour l'Emploi		Fiche Ogirys	2019	en cours
Actions issues des priorisations l'EI	Conception, mise en œuvre et évaluation du service à rendre	Développer la pair aidance dans le futur projet de service	Passerelle pour l'Emploi		Formation à la pair aidance Mise en réseau avec les acteurs du territoire accueillir des stagiaires	2019	en cours
Actions issues des priorisations l'EI	Conception, mise en œuvre et évaluation du service à rendre	Impliquer davantage les partenaires dans l'évaluation du PPA	Passerelle pour l'Emploi		Inviter les parties prenantes de l'accompagnement des personnes aux évaluations du PPA après accord de la personne	2019	en cours
Actions issues des priorisations l'EI	Cadre et conditions matérielles de l'accueil et/ou de l'accompagnement	Améliorer l'accessibilité des locaux	Passerelle pour l'Emploi		Déménagement à prévoir	2021	à lancer
Actions issues des priorisations l'EI	Management des ressources humaines	Améliorer la restitution des formations (plus systématiquement)	Passerelle pour l'Emploi		Echanges en réunion d'équipe et communication et mise à disposition des documents du contenu de	2019	en cours

Actions issues des priorisations l'EI	Management des ressources humaines	Mettre à l'ordre du jour la QVT une fois par an en réunion institutionnelle	Passerelle pour l'Emploi		mettre le point QVT à l'ordre du jour d'une réunion institutionnelle une fois / an	2019	à lancer
Actions issues des priorisations l'EI	Partenariats et environnement	Formaliser davantage de conventions	Passerelle pour l'Emploi		formaliser dès que possible les conventions	2019	en cours
Actions issues des priorisations l'EI	Evaluation de la satisfaction des usagers et de l'environnement	Identifier la mission CEQ sur l'organigramme	Passerelle pour l'Emploi		Mettre à jour l'organigramme	2019	à lancer
Actions issues des priorisations l'EI	Evaluation de la satisfaction des usagers et de l'environnement	Transmission du PAQ au service qualité associatif (outils partagés)	Passerelle pour l'Emploi		Transmission chaque année + intégration dans les rapports d'activité	2019	en cours
Actions issues des priorisations l'EI	Evaluation de la satisfaction des usagers et de l'environnement	Prévoir un questionnaire associatif d'enquête de satisfaction incluant des questions liées à l'accès en milieu ordinaire	Passerelle pour l'Emploi	siège		2019	à lancer

IV/ PARTENARIATS ET COOPERATIONS

Résolument tourné vers l'extérieur, le service Passerelle pour l'emploi a développé un réseau partenarial conséquent et diversifié.

Parce que les personnes accompagnées font le choix du milieu ordinaire de travail, nous nous devons de nous inscrire dans une démarche tournée vers un panel le plus large possible de **dispositifs de droit commun**.

Par conséquent, le service Passerelle pour l'emploi ne cherche pas à créer en interne les ressources dont les personnes accompagnées pourraient bénéficier, mais au contraire, le service s'efforce de mobiliser les acteurs et les dispositifs extérieurs en fonction des besoins identifiés, assurant la continuité des démarches, même après la fin de l'accompagnement.

Dans le cadre de leur parcours d'insertion professionnelle, les personnes accompagnées peuvent traverser des périodes délicates de leur existence où les transitions sont multiples : passage de la scolarité au monde du travail, d'une période d'inactivité à la perspective d'une expérience en entreprise, du domicile familial à un début d'autonomie. Autant de sources potentielles de fragilisation, renforcée par la vulnérabilité générée par le handicap.

A/ Accès aux soins

Prendre soin de soi est rarement une démarche spontanée de la part des personnes en situation de handicap qui mesurent parfois peu l'impact de leur sommeil, de leur alimentation, de leur hygiène sur leur qualité de vie personnelle et professionnelle. Par conséquent, une attention particulière est portée à ces questions essentielles dans la réussite du parcours. Afin d'identifier d'éventuelles fragilités, de sensibiliser à l'importance d'un suivi médical régulier et d'une hygiène de vie de qualité, un bilan de santé peut être proposé dans l'un des **centres d'examen de santé** du département.

Afin de sécuriser le parcours professionnel, des liens réguliers s'établissent avec les **médecins traitants** notamment dans les demandes de renouvellement de notifications instruites auprès de la CDAPH.

Afin de s'assurer de la compatibilité d'un poste de travail avec le handicap des candidats, une visite d'information et de prévention initiale avec la **médecine du travail** est programmée systématiquement dans le cadre de la mise en œuvre d'un contrat de mise à

disposition. Les professionnels du service de santé au travail dont dépend le service Passerelle pour l'emploi connaissent la spécificité de notre démarche d'accompagnement vers l'emploi et ont pu, au cours de l'année 2018, venir rencontrer l'équipe des professionnels de l'ESAT hors les murs.

Il y a encore quelques années, les partenariats avec le secteur sanitaire étaient sporadiques et difficiles à mettre en œuvre. Aujourd'hui et de plus en plus, une relation étroite se développe avec le **secteur de la psychiatrie**. Chacun prend conscience que, dans l'intérêt des personnes en situation de handicap psychique, les liens entre les professionnels de santé et les professionnels du secteur médico-social, participent à la sécurisation des parcours, la cohérence de l'accompagnement et plus globalement au bien être des personnes. Selon les besoins, des contacts directs ont lieu avec les professionnels de santé (psychiatres libéraux, professionnels de la fonction publique hospitalière) sous forme d'échanges téléphoniques, mail ou encore lors de synthèses. Ces liens ne s'instaurent qu'avec l'accord préalable et la présence de la personne accompagnée qui est amenée, si elle le souhaite, à organiser, coordonner et animer les rencontres.

Formalisé par la signature d'une convention de partenariat en 2017, le rapprochement du service Passerelle pour l'emploi avec le **CRESERC** (Centre de référence en soins d'éducation thérapeutique et de remédiation cognitive) s'est renforcé tout au long de l'année 2018.

Ce service du CHU dispense des soins psychiatriques ambulatoires, permettant aux personnes en situation de handicap psychique de « *mieux connaître ses ressources et accepter ses limites* », « *favoriser leur rétablissement et leur insertion dans la société* ».

Le CRESERC propose des bilans d'évaluation et coordonne des soins sur des programmes thérapeutiques visant à permettre aux personnes de compenser en partie les déficits générés par le handicap psychique.

Au cours de l'année 2018, **5 personnes** accompagnées par le service Passerelle pour l'emploi ont pu bénéficier d'une ou plusieurs actions proposées par le CRESERC.

Le service passerelle pour l'emploi a renouvelé en 2018 la convention de partenariat avec l'association **Alter soin pour tous 44**.

Celle-ci propose un espace de soins pluridisciplinaires dédié aux médecines alternatives reconnues par l'OMS. Elle permet à des personnes aux revenus modestes d'accéder à des soins alternatifs, à des actions de prévention et de promotion de la santé.

L'objectif est de favoriser le bien être, la valorisation, l'apaisement des personnes accompagnées et sécuriser ainsi les parcours socio- professionnels. **26 personnes** relevant de l'effectif de l'ESAT hors les murs ont pu bénéficier de séances individuelles ou collectives.

B/ Citoyenneté

Outre le groupe de parole « **café citoyen** », cité plus haut et qui, par essence, tend à favoriser l'accès à la citoyenneté des personnes accompagnées, le service Passerelle pour l'emploi a proposé, au cours de l'année 2018, des actions de sensibilisation à la citoyenneté avec différents supports :

Nous avons organisé une visite de « **l'Eco appart** » à Nantes, dont la mission est de sensibiliser aux économies d'énergie et à la protection de l'environnement.

La visite de la « **Maison du lac de Grand-Lieu** » proposée aux personnes accompagnées avait aussi comme objectif de sensibiliser à la protection des animaux et à l'équilibre

fragile de notre environnement.

A l'initiative d'une personne accompagnée par le service, une visite guidée du **Tribunal de Grande Instance** de Nantes s'est tenue pour mieux comprendre le fonctionnement de la justice.

C/ Mobilité

Les personnes accompagnées par le service sont nombreuses à projeter (ils savent que la mobilité est un critère essentiel à la réussite de leur projet d'insertion en milieu ordinaire) de préparer le permis de conduire et expriment le souhait de s'inscrire en auto-école.

Les conséquences du handicap des personnes accompagnées (difficultés de concentration, d'attention, d'apprentissage, manque de réactivité, d'analyse, de discernement) les rendent bien souvent plus vulnérables vis-à-vis des dangers de l'utilisation de la route et ont pour conséquence des difficultés importantes dans les apprentissages nécessaires à l'obtention du permis de conduire.

C'est pourquoi, le service Passerelle pour l'emploi a mis en place cette année une nouvelle action collective, hebdomadaire, appelée « **Prépa code** ».

Deux objectifs principaux sont visés :

- Sensibiliser à l'utilisation et au partage de la route
- Initier une base de pré-requis à l'apprentissage du code de la route

Il ne s'agit pas de se substituer à une auto-école, mais de favoriser une appréhension citoyenne de l'utilisation de la route (se protéger et protéger les autres) et permettre aux personnes de mesurer l'investissement personnel que représente ce projet.

D/ Loisirs, culture, sports, entreprise

Des activités collectives sont très régulièrement proposées à l'ensemble des personnes accompagnées par tous les services de Passerelle pour l'emploi. Un programme d'activité est à la disposition des personnes accompagnées qui peuvent également faire des propositions d'activités et être parties prenantes dans l'organisation de celles-ci. Ces activités favorisent une dynamique positive, permettent de développer le pouvoir d'agir des personnes, de travailler la confiance en soi, l'inscription dans un collectif autant d'atouts transférables dans un collectif de travail.

Exemples d'activités collectives proposées en 2018 :

Activités de loisirs	Visite du Planétarium
	Ateliers culinaires : préparation d'un brunch, confectionner un dessert de Noël, préparer un apéritif dinatoire, préparer une pâtisserie
	Visite de la ferme du monde à Carentoir
	Atelier collectif de sensibilisation à l'équilibre alimentaire avec une diététicienne
	Présentation d'une passion par une personne accompagnée (les 24 heures du Mans et la pêche)
Activités culturelles	Festival de théâtre de rue « Les Zendimanchés »
	Visite du site du Hellfest
	Spectacle nocturne « Lucia » à la cathédrale
Activités sportives	Découverte du swing golf
Découverte de l'entreprise	Visite des chantiers de l'Atlantique
	Visite de l'entreprise Eurofins

En plus des activités organisées par le service et à l'initiative des personnes accompagnées dans une **démarche de pouvoir d'agir**, des temps de rencontre sont proposés en dehors du service et en dehors de notre accompagnement dans le cadre d'un projet initié en 2017 et baptisé « **Bougeons** ». L'objectif de cette démarche est de permettre de **rompre l'isolement** en facilitant les liens en dehors du service à travers des activités physiques et ludiques accessibles à tous.

Dans ce cadre, une réunion mensuelle est organisée par un groupe de personnes accompagnées pendant laquelle est décidée d'un planning d'activité.

V/ LES POINTS FORTS DE L'ACTIVITE ET EVENEMENTS DE L'ANNEE

A/ Organisation d'une formation interne à l'accompagnement en milieu ordinaire de travail

Deux fois par an, à destination des personnes venant d'intégrer l'ESAT hors les murs, une formation de quatre jours est organisée, intitulée « **Milieu ordinaire, ce qu'il faut savoir, comment se préparer ?** ».

Cette formation permet aux personnes de mieux appréhender les spécificités de l'accompagnement de Passerelle pour l'emploi à travers un programme de formation qui aborde :

- Les différences entre le secteur protégé et le milieu ordinaire de travail,
- Les relations au travail
- L'univers de l'entreprise
- Les différents contrats de travail
- L'hygiène et la sécurité au travail
- Le parcours d'insertion professionnel

Cette formation prévoit également une visite d'entreprise, une présentation du service d'accompagnement social de Passerelle pour l'emploi et le témoignage d'anciens candidats devenus salariés sur leur parcours d'insertion professionnelle.

B/ Organisation d'une action collective de dynamisation

Afin de maintenir la dynamique apportée par le travail collectif, environ trois semaines après cette première formation et à destination du même groupe de personnes, un atelier collectif de deux jours est proposé. L'atelier « **Bien dans sa vie, bien dans son travail** » fixe les objectifs suivant :

- Sensibiliser les candidats à l'équilibre alimentaire, à la prise en compte de sa santé
- Faciliter l'organisation personnelle dans un contexte professionnel
- Prendre conscience de l'importance de la qualité des relations au travail
- Apprendre à gérer son stress
- Travailler en groupe
- Développer son autonomie (administrative, transport)

Le programme d'activités prévoit un atelier culinaire, de l'information sur l'équilibre alimentaire, une séance collective d'art thérapie, d'automassage, de diététique ou de sophrologie auprès de notre partenaire, Alter soin. Un travail individuel et collectif de réflexion sur les relations au travail, un travail sur la mobilité et le développement des

capacités d'autonomie dans les démarches administratives, des activités de dynamisation et de relaxation.

→ **Ces deux actions collectives illustrent auprès des personnes accompagnées, la complémentarité des prestations d'accompagnement qui leur sont proposées (accompagnement social/professionnel, individuel et collectif).**

C/ Ateliers collectifs de préparation à l'insertion professionnelle

L'accompagnement professionnel proposé par l'ESAT hors les murs est en premier lieu individuel, avec, pour les candidats, un référent unique en charge du soutien sur toutes les étapes du parcours d'insertion. Toutefois, des actions collectives sont également régulièrement proposées :

Deux fois par mois, un **atelier de recherche d'emploi** est organisé dans les locaux de Passerelle pour l'emploi. Il est animé par un conseiller en insertion professionnelle. Il s'agit pour les candidats de développer leur autonomie dans l'utilisation des outils numériques dans leur recherche d'emploi.

Plus ponctuellement, des actions de préparation et de **simulation aux entretiens d'embauche** sont proposées dans le cadre de matinées organisées par la **CPME**. Nous sollicitons aussi des responsables d'entreprises de notre réseau afin de donner aux candidats de l'ESAT hors les murs des conseils sur leurs outils de recherche d'emploi et leur argumentaire pour valoriser leurs capacités ou compétences, leurs parcours et motiver leur choix professionnel.

Les enquêtes d'opinion et les études réalisées montrent que lors d'un entretien de recrutement, la première impression est souvent déterminante dans la décision d'un employeur de retenir une candidature. Un look ou une posture inadaptée peuvent porter préjudice à un candidat.

Les personnes en situation de handicap ont bien souvent peu conscience de l'impression qu'ils peuvent renvoyer d'eux-mêmes et le manque de confiance peut renforcer une impression négative et injuste de leurs réelles potentialités.

En conséquence, nous avons sollicité l'intervention d'une socio-esthéticienne pour mettre en œuvre une action collective appelée « **Valoriser son image, les enjeux de l'apparence dans la vie professionnelle** ».

Les objectifs visés de la formation étaient :

- Prendre conscience de la présentation lors d'un premier contact
- Intégrer la notion de communication par l'image de soi
- Optimiser son image
- Reprendre confiance en soi par la découverte et la valorisation de ses atouts naturels

D/ Information auprès des ULIS et IME

A la demande des enseignants d'ULIS d'un lycée de Saint Nazaire, le service Passerelle pour l'emploi a été sollicité pour participer à une réunion d'information à destination des élèves d'ULIS, de leurs parents et des professionnels d'encadrement, dont le thème était « **Comment construire son parcours de formation vers l'emploi ?** ».

Lors de cette réunion ont été présentés les dispositifs spécialisés ou de droit commun et les établissements ou services médico-sociaux qui peuvent accompagner la construction d'un projet professionnel adapté et assurer un accompagnement dans l'emploi en milieu

ordinaire de travail.

A savoir ; les SIPFP, les dispositifs ULIS lycée, le service jeunes du GIRPEH, la MDPH, la démarche d'accueil des apprentis en situation de handicap dans les CFA, les prestations d'accompagnement de Passerelle pour l'emploi.

Avec l'objectif d'aider les personnes accompagnées et leurs familles à se projeter dans l'avenir et favoriser l'émergence d'un projet de vie adapté à leurs attentes, **l'IME de Saint Hilaire de Chaléons** a organisé une présentation des différents services et établissements médico-sociaux mobilisables après l'IME, au regard des besoins identifiés des jeunes. Des professionnels de différentes structures ont présenté le travail en ESAT, en Entreprise Adaptée, les Foyers d'Accueil et d'Hébergement, les Foyers De Vie, les Services d'Accompagnement à la Vie Sociale, les Logements Accompagnés, le dispositif APIC'S et l'ensemble des prestations d'accompagnement vers et dans l'emploi en milieu ordinaire de Passerelle pour l'emploi.

E/ Participation aux évènements « Emploi » du territoire

Comme chaque année, le service Passerelle pour l'emploi participe au salon professionnel « **Place à l'emploi** ». Un stand d'information dédié aux demandeurs d'emploi en situation de handicap est à leur disposition pendant les deux jours que dure le salon. Les principaux Services Publics de l'Emploi et les services d'insertion professionnelle en milieu ordinaire du territoire se relaient sur le stand pour conseiller et informer les visiteurs : Pole Emploi, CAP Emploi, Mission Locale, la MDPH, CRP UGECAM, le centre des Hauts Thébaudières et Passerelle pour l'emploi.

Le service Passerelle pour l'emploi a participé également au « **Printemps de l'alternance** » organisé par la Mission Locale de Nantes Métropole. Il s'agit d'un salon professionnel à destination des jeunes en réflexion sur un projet de contrat en alternance ou en recherche active d'un employeur. Il permet d'obtenir de l'information et des conseils dans la construction du projet et de rencontrer des entreprises en phase de recrutement de futurs alternants.

F/ Utilisation du numérique dans l'accompagnement professionnel

C'est avant tout l'acquisition et le développement de compétences techniques qui vont permettre l'accès et le maintien en emploi en entreprise. Et pour aider les candidats de l'ESAT hors les murs à développer leurs savoir-faire, le service Passerelle pour l'emploi s'est doté d'un nouvel outil pédagogique utilisable directement en situation de travail :

La tablette **AUTICIEL** est un outil numérique qui favorise l'acquisition progressive de savoir-faire. Ses applications personnalisables permettent le découpage de tâches de travail en consignes simples et visuelles afin d'en faciliter la compréhension et la réalisation.

Une formation au logiciel a été réalisée auprès d'une partie de l'équipe de professionnels d'accompagnement.

G/ Développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées

Dans le cadre de l'activité autogérée « **Bougeons** », les personnes accompagnées ont souhaité constituer une équipe afin de participer au tournoi de football inter ESAT,

organisé par les ESAT du département. Le groupe a présenté son projet lors des instances d'échanges sur la vie du service et argumenté pour « recruter » les volontaires. Il a organisé ses séances d'entraînement et a négocié, auprès d'un prestataire, l'achat de l'équipement et le flocage des maillots.

Cette action favorise le développement des capacités relationnelles, de la confiance en soi et de la prise d'initiative des personnes accompagnées. Autant de compétences transférables dans la réussite d'un projet d'insertion socio-professionnelle.

G/ Soutien ponctuel dans les démarches d'insertion sociale

Les personnes accompagnées par l'ESAT hors les murs peuvent bénéficier si elles en ont besoin et si elles le souhaitent d'un accompagnement social pour favoriser l'atteinte de leurs objectifs d'insertion en milieu ordinaire de travail ou de maintien sur leur poste de travail. L'accompagnement alors mis en œuvre est conditionné par l'obtention de l'orientation SAVS par la CDAPH. Cependant, le service accepte ponctuellement de rencontrer individuellement et de soutenir dans des démarches identifiées, des personnes accompagnées par l'ESAT hors les murs rencontrant une difficulté passagère nécessitant une aide. Au cours de l'année 2018, **12 personnes** (hors effectif SAVS) ont ainsi été reçues en entretien à deux ou trois reprises, le temps de trouver des solutions aux difficultés rencontrées. Ces interventions permettent de débloquer des situations anxiogènes ponctuelles et parfois mettent en évidence un besoin d'accompagnement plus pérenne.

VI/ LES RESSOURCES HUMAINES AU SERVICE DES PERSONNES HANDICAPEES

L'ESAT compte 8 salariés équivalents à 6.1 ETP.

A/ Moyenne d'âge

	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
20 - 29 ans	0	0%	2	33%	2	25%
30 - 39 ans	0	0%	0	0%	0	%
40 - 49 ans	2	100%	1	17%	3	37.5%
50 - 59 ans	0	0%	3	50%	3	37.5%
TOTAL	2	100%	6	100%	8	100%
AGE MOYEN					44.5 ans	

B/ Mouvement du personnel

	Année 2018		
	Personnel administratif	Personnel d'accompagnement	Autres personnels
Salariés ayant quitté l'établissement	0	0	0
dont : départ en retraite	0	0	0
dont : démission	0	0	0
dont : licenciement	0	0	0
dont : mutation interne à l'association	0	0	0
Départs en retraite programmés	0	0	0
Absences pour maladie (en jours)	0	18	0

C/ Formation continue

Intitulé	Organisme	Durée	Professionnels concernés
Référent de parcours de l'utilisateur : rôle et missions	Infor santé	4 jours	1
Sauveteur Secouriste du Travail SST	Adapei 44	2 jours	5
Logiciel FOCAT	Adapei 44	1 jour	1
Gestion du stress	Adapei 44	1 jour	1
Approfondissement accompagnement santé mentale	Adapei 44	6 jours	1
Méthodologie de mise en œuvre d'une réflexion éthique dans le secteur social et médico-social	Adapei 44	1 jour	2
Découvrir et prendre en main l'outil numérique AUTICIEL	Adapei 44	2 jours	1
Animer une réunion	GERFI +	5 jours	1
L'accompagnement par les pairs	Maison des Sciences de l'Homme de Bretagne	1 jour	4

D/ Accueil de stagiaires / apprentis / services civiques / contrats aidés

L'accueil des stagiaires au service Passerelle pour l'emploi vise deux objectifs principaux :

- 1- Contribuer à la formation et à la qualification des futurs professionnels
- 2- Favoriser la connaissance de la spécificité de l'offre de service.

Les demandes de stage formulées auprès du service sont très nombreuses (le service Passerelle pour l'emploi est aujourd'hui bien identifié par les centres de formation, par les professionnels eux-mêmes et par les partenaires) et concernent tout type de métiers : moniteur d'atelier, moniteur éducateur, CESF, ETS, éducateur spécialisé, Conseiller en Insertion Professionnelle mais également les services généraux (secrétariat, comptabilité) ainsi que les cadres de direction (CAFDES, CAFERUIS).

En 2018, le service Passerelle pour l'emploi a accueilli 2 stagiaires :

	Formations suivies	Durée du stage
2	Conseillers en Insertion Professionnelle	3 semaines

Nantes le, 25/03/2019

Signature de la responsable du service
Passerelle pour l'emploi
Lyliane JEAN

